

RGPD

Vous en avez déjà entendu parler : en mai dernier, un nouveau **Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles (RGPD)** est entré en vigueur. L'objectif de ce règlement est de protéger **les données personnelles** de nos licencié-e-s et d'assurer que **les informations** permettant de les identifier demeurent **sécurisées et confidentielles**. Puisque ce sujet vous concerne également, vous trouverez [en téléchargement sur notre site internet \(document PDF\)](#) une note d'informations retraçant **les règles d'or** de la RGPD.

Nous vous communiquerons régulièrement des informations plus détaillées et des documents vous aidant à vous mettre en conformité.

RISTOURNES CLUBS

En début d'année, la Fédération a informé ses clubs **d'une ristourne** qui leur serait consentie s'ils enregistraient davantage de licences que lors de la saison précédente. Un certain nombre de clubs nous ont donc contactés pour connaître les modalités du versement de ces ristournes.

Sachez que **le remboursement** se fera en **fin de saison**, une fois que toutes les licences auront été enregistrées. La différence entre le nombre de licences de la saison dernière et celles de la saison en cours sera **calculée par le siège**, puis le versement des ristournes se fera par chèque aux clubs bénéficiaires.

Vous n'avez donc rien à faire, si ce n'est d'augmenter le nombre de vos licencié-e-s !

COORDONNEES CLUBS

Petit rappel aux clubs afin qu'ils **mettent à jour** leur fiches (coordonnées, enseignant-e-s, horaires, sections jeunes ou adultes, etc.) : d'une part ces informations permettent au siège fédéral de **contacter** facilement les clubs, à savoir pour l'envoi de licence ou de matériel promotionnel, pour la **communication** sur des **événements exceptionnels**, etc. ; d'autre part, ces informations mises à jour sont **publiées sur notre site internet** et permettent donc aux clubs de recruter des adhérent-e-s.

INFORMATION EXAMEN AUX 3^e ET 4^e DAN AÏKIDO

Cet été aura lieu en France la Coupe du Monde de Foot féminin ; or cet événement vient impacter l'**organisation** des passages de grades du mois de juin : en effet **Rennes (35)** étant ville-hôte des matchs, nous sommes contraints de **déplacer les examens des 3^e et 4^e Dan**, qui se dérouleront donc **exceptionnellement à Nantes (44)**.

FORMATION ENSEIGNANT MÈZE



En mai fais ce qu'il te plait à **Mèze** !

C'est en effet, au mois de mai que la Fédération vous propose son traditionnel **stage de formation** dans le village-club Thalassa, dans un cadre d'exception : situé sur les bords du bassin de Thau, d'une superficie de 2 ha entièrement clôturé, le village est composé de gîtes avec vue imprenable sur l'étang et se trouve à proximité du petit port de pêche de la ville de **Mèze**. Des **conditions exceptionnelles**, pour se former, se remettre en question ou partager son expérience, et aussi pour approfondir connaissances, compétences, savoir-faire techniques et pédagogiques. Ce stage de formation, programmé du 1^{er} au 5 mai 2019, vous permettra de d'enrichir votre enseignement tout en vous dépaysant.

Animé par un duo **d'experts du Collège Technique National** que sont Bernard PALMIER, 7^e dan Shihan, DESJEPS, et Éric MARCHAND, 6^e dan, DEJEPS, ce stage de formation de printemps s'adresse à tou-te-s les enseignant-e-s et futur-e-s enseignant-e-s d'Aïkido, Aïkibudo et Kinomichi, et sait s'adapter aux besoins des participant-e-s.

Cette année encore, **la Commission médicale**, toujours sollicitée pour apporter son expertise appréciée, mettra l'accent sur les pathologies du dos et sur la prévention des lombalgies avec des exemples d'exercices et postures, mais également sur les gestes qui sauvent.

Ne ratez sous aucun prétexte ce rendez-vous dédié **aux enseignant-e-s** dans ce cadre agréable du sud.

Plus d'informations sur ce stage en [cliquant ici](#) ou en contactant la Fédération.